



Offre d'emploi mobilité intrarégionale et externe n° 40000685

Informations générales

Fonction:	Responsable demandes de primes (m/f/x)
Nombre d'emplois vacants:	1
Contrat de travail / Procédure:	Emploi statutaire
Administration:	Bruxelles Economie & Emploi
Direction:	Aides aux entreprises
Localisation:	Iris Tower – Place Saint-Lazare 2 – 1035 Bruxelles
Info Service public:	http://servicepublic.brussels/
Info procédure:	Myriam Samson : 02/800 36 78 - mobilitedestalents@sprb.brussels Ekram el Azzouzi : 02/800 34 27 - mobilitedestalents@sprb.brussels
Info fonction:	Sauvage Stéphanie : ssauvage@sprb.brussels François Berteau : fberteau@sprb.brussels

Description de la fonction:

Bruxelles Economie et Emploi soutient le développement économique durable et la création d'emplois dans la Région de Bruxelles-Capitale, notamment par l'octroi de diverses primes (investissements, exportation, consultance, recrutement, etc.) aux entreprises bruxelloises.

Votre rôle en tant que responsable demandes de primes **est polyvalent**. Vous jonglez facilement entre les deux volets de la fonction. Dans ce sens, vous **examinez systématiquement les demandes de primes introduites** afin de vérifier leur recevabilité, complétude, la non-existence de demandes concomitantes, le type de prime potentiellement accordée, l'encodage des données informatiques. Dans ce cadre, **vous répartissez les demandes** de primes entre les agents traitant les types de primes dont vous avez la responsabilité.



SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

Vous instaurez un contrôle interne après le traitement technique de la demande et avant la notification de la décision aux entreprises tout en garantissant que les règles d'interprétation et les modalités de traitement technique (jurisprudence) soient respectées.

Vous serez également amenée à signer le courrier relatif aux accusés de réception et demandes de renseignements complémentaires nécessaires à l'examen de la demande et vous répondez précisément et rapidement aux demandes d'informations des (futurs) entrepreneurs.

Vous participez activement aux réunions de travail, vous gérez la rédaction de procès-verbaux et les présentations avec et sans support. Dans le cadre de votre fonction, vous participez activement à la préparation et à la mise en œuvre des réformes éventuelles de l'ensemble des primes octroyées aux entreprises et vous contribuez à la réalisation de tâches transversales indispensables au bon accomplissement des missions de la Direction : monitoring, réponses aux questions parlementaires, rédaction de notes, etc.

Vous représentez la direction auprès de partenaires institutionnels : réunions, participation à des événements à destination des entreprises bruxelloises.

Situation au sein de l'organisation

Bruxelles Economie et Emploi a pour mission de développer l'économie durable et l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. C'est l'une des 8 administrations du Service public régional de Bruxelles. Ses services s'adressent en première ligne aux entreprises et aux travailleurs.

La direction des Aides aux entreprises gère les primes aux entreprises dans le cadre de la réglementation de l'expansion économique et la promotion du commerce extérieur.

Il s'agit d'environ 4.000 dossiers par an pour un budget entre 25 et 30 millions d'euros par an.

Votre profil

Diplôme

Master ou licence

Compétences génériques

- Vous vous exprimez, tant par écrit qu'oralement, de manière claire et compréhensible.
- Vous prenez des décisions à partir d'informations in-complètes et vous initiez des actions ciblées afin de mettre en œuvre les décisions.
- Vous créez et améliorez l'esprit d'équipe en partageant vos avis et vos idées et en contribuant à la résolution de conflits entre collègues.



SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

- Vous accompagnez des clients internes et externes de manière transparente, intègre et objective, leur fournissez un service personnalisé et entretenez des contacts constructifs.

La motivation est considérée comme très importante pour la fonction et aura un plus grand poids dans le score final.

Atouts

Vous travaillerez dans un environnement bilingue. La connaissance du néerlandais constitue donc un atout.

Nous offrons

Echelle de traitement: A1

Traitement de départ (traitement brut mensuel, déjà adapté à l'index actuel, allocations réglementaires non incluses) : 3.578,82 €

Nous offrons **un cadre de travail bienveillant et axé sur le bien-être** :

- respect de la diversité et de l'égalité des chances
- équilibre optimal entre vie professionnelle et vie privée : horaire variable, 35 jours de congés et fermeture entre Noël et Nouvel An, possibilité de télétravail^[1]
- assurance hospitalisation
- cafétarias homemade proposant des repas sains et conseils diététiques
- événements conviviaux
- salle de sport, massages assis, ...
- crèche de proximité

Et parce que **l'aspect pécuniaire** est aussi important, nous vous offrons **en plus de votre salaire** :

- abonnement sur le réseau de la STIB offert
- l'abonnement de train et/ou de bus (TEC – DE LIJN) 100% remboursé
- prime de vélo: 0,24 €/km
- des chèques-repas d'une valeur de 8€
- une prime linguistique après réussite d'un examen (entre 600 € et 3.200 € annuels bruts)
- une intervention de 20€/mois pour le télétravail structurel
- une prime de fin d'année et un pécule de vacances

^[1] Le télétravail n'est possible que si votre demande est validée par votre/vos responsable(s).



SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

De plus, vous bénéficiez de **diverses possibilités de formation**, notamment un package nouveaux collaborateurs, des bilans de compétence, des trajets de formation sur mesure, coaching de carrière, etc.

... consultez tous nos avantages sur servicepublic.brussels/jobs/!

Aménagement raisonnable de la procédure de sélection pour les personnes handicapées

Le Service public régional de Bruxelles mène une politique d'Égalité des chances et de diversité. Dans ce cadre, nous veillons à garantir l'égalité des chances, de traitement et d'accès à nos procédures de sélection aux candidats avec handicap/trouble/maladie, en proposant des aménagements raisonnables leur permettant d'être testés sur leurs compétences, dans des conditions qui ne les défavorisent pas par rapport aux autres candidats.

[Lien vers le formulaire de demande d'aménagement raisonnable de la procédure de sélection :](https://jobs.servicepublic.brussels/fr/page/amenagement-raisonnable/)
<https://jobs.servicepublic.brussels/fr/page/amenagement-raisonnable/>

Procédure

Il s'agit d'un recrutement via la mobilité intrarégionale et externe. Dans le cadre de cette procédure, des critères d'admissibilité spécifiques sont applicables (voir ci-dessous). **Si vous ne répondez pas à ces conditions, vous n'entrez pas en ligne de compte pour cette offre d'emploi.**

Conditions d'admissibilité

- Mobilité intrarégionale

Cette forme de mobilité concerne uniquement les **agents statutaires** qui travaillent pour le Service public régional de Bruxelles ou pour un des organismes d'intérêt public de la Région de Bruxelles-Capitale suivants:

- Centre d'Informatique pour la Région bruxelloise;
- Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (Bruxelles-Environnement);
- Service d'Incendie et d'Aide médicale urgente de la Région de Bruxelles-Capitale (SIAMU);
- Bruxelles-Propreté, Agence régionale pour la propreté;
- Institut bruxellois pour la Recherche et l'Innovation (Innoviris);
- Société du Logement de la Région bruxelloise;
- Office régional bruxellois de l'Emploi (Actiris);
- Société régionale du port de Bruxelles;
- Le Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale;
- Agence du stationnement de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- Service public régional de Bruxelles Fiscalité ;
- Talent.brussels,



SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

- *Bruxelles Urbanisme & Patrimoine ;*
- *Bureau bruxellois de la planification ;*
- *Bruxelles Prévention et Sécurité.*

Pour pouvoir participer à cette procédure de sélection, vous devez également répondre aux **conditions suivantes**:

- **Vous êtes agent statutaire de rang A1**
- Vous vous trouvez dans une position d'activité de service
- Vous disposez d'au moins 2 ans d'ancienneté de grade.
- Lors de votre dernière évaluation, vous avez obtenu au minimum une mention équivalente à la mention "favorable".

- Mobilité externe

Cette forme de mobilité concerne uniquement les **agents statutaires** qui travaillent pour les ministères et organismes d'intérêt public:

- *de l'autorité fédérale,*
- *des communautés,*
- *des autres régions,*
- *de la Commission communautaire française,*
- *de la Commission communautaire flamande,*
- *de la Commission communautaire commune,*
- *des organismes d'intérêt public qui relèvent de la Région de Bruxelles-Capitale et qui ne sont pas repris dans la liste susmentionnée pour la mobilité intrarégionale.*

Pour pouvoir participer à cette procédure de sélection, vous devez également répondre aux **conditions suivantes**:

- Vous êtes agent statutaire de rang **A1**
- Lors de votre dernière évaluation, vous avez obtenu au minimum une mention équivalente à la mention "favorable".

Comment poser votre candidature?

Votre candidature doit (obligatoirement) comporter un curriculum vitae détaillé, une lettre de motivation circonstanciée et une copie de votre arrêté de nomination le plus récent. En outre, les éléments suivants doivent être mentionnés :

- nom
- prénom(s)
- date de nomination



SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

- situation administrative
- les données précises relatives à votre service public/administration actuel(le)

Vous devez introduire votre candidature par e-mail à l'adresse suivante : mobilitedestalents@sprb.brussels à l'attention de Madame Julie Fizman, secrétaire générale du Service public régional de Bruxelles, Place Saint Lazare 2, 1035 Bruxelles, pour le **31 aout 2022** au plus tard en mentionnant clairement la **référence 40000685**.

Si vous répondez à toutes ces conditions, vous serez invité-e à un entretien de sélection, éventuellement précédé d'un test pratique.